

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 08 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 01 décembre 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D582023

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël – Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire –
Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe –
M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie –
– Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –
M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0

Absents ayant donné pouvoir : M. NILLOM Christophe a donné pouvoir à
Mme PACCAUD Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à
M. ALBENQUE Christophe, Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY
David.

Arrivée en cours : Mme PONCET Florence arrivée à la deuxième question

Date de la convocation :
01/12/2023

Absent : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°3 du budget communal ayant pour objet d'intégrer les travaux en régie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** la proposition de Décision Modificative n°3 au Budget Communal telle que suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte 6811/042 Dotation aux amortissements + 9 423.92 €
compte 023 virement section investissement - 9 423.92 €

Section d'investissement :

Dépenses : compte 165 caution + 620.00 €
compte 2188 op 102 autres immobilisations - 620.00 €

Recettes : compte 28033/040 amortissement + 393.12 €
compte 28041582/040 amortissement + 9 030.80 €
compte 021 virement section investissement - 9 423.92 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 11 décembre 2023



Le Maire de REPLONGES,

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20231208-D582023quater-DE
Date de réception en préfecture : 10/01/2024
Bertrand VERNOUX